

[fr](#)

[Press release](#) | 25.03.2013

Migration/Étudiants

Une directive européenne pour améliorer la mobilité des jeunes étrangers

La Commission européenne présente aujourd'hui une proposition visant à modifier et fusionner les directives sur les étudiants et chercheurs issus de pays tiers, adoptées respectivement en 2004 et en 2005. L'évaluation faite de ces deux directives en 2011 par la Commission européenne montre leur mise en œuvre inégale au sein des États membres, ce qui entrave la mobilité des étudiants et des chercheurs.

Hélène FLAUTRE, députée européenne (groupe Verts-ALE), membre de la Commission des libertés civiles, s'exprime :

« Les étudiants et les chercheurs ressortissants de pays tiers sont aujourd'hui confrontés à de nombreux obstacles: politique restrictive de visas, casse-tête administratif, coûts financiers démesurés, difficultés d'hébergement, information et accueil insuffisants, accès au marché du travail limité, manque de reconnaissance des diplômes et des qualifications...

Je me félicite donc de l'initiative prise par la Commission européenne. Elle nous donne l'opportunité de lever ces barrières qui, outre leur coût humain, sont déplorables pour l'attractivité de l'UE. La mobilité des étudiants et des chercheurs est essentielle à la circulation des connaissances et des idées, et donc à notre développement, y compris économique. Cette directive qui concernera également les stagiaires, volontaires et échanges d'élèves, devra envoyer un signal clair pour la mobilité des jeunes! »

Recommended

Press release

Jan van der Wolf



[Social Package step in the right direction but more am...](#)

06.05.2026

Event

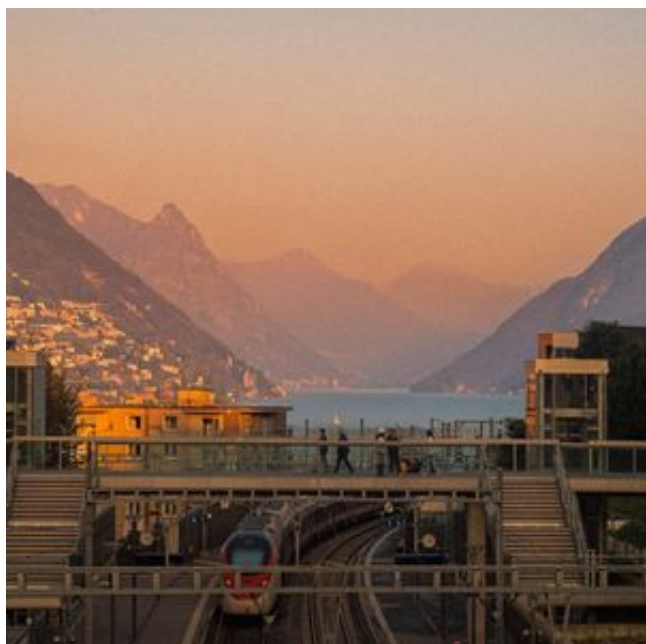


REMADE IN EUROPE

05.05.2026

Opinion

©aleks



[DiscoverEU 2026: Your guide to travelling by train for...](#)

08.04.2026

Event



[EU TECH STARS SUMMIT](#)

05.02.2026

Please share

[.E-Mail](#)